

NOTE DE SYNTHÈSE

Site Natura 2000

FR9301561 Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge



DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000

FR9301561 Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge

DIRECTIVE "HABITATS-FAUNE-FLORE"

Note de synthèse



PRINCIPALES DATES LIEES A L'ELABORATION DU DOCOB

Etapes	Dates
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur	13 novembre 2008
Réunion de cadrage : rendu des études faune et flore et validation scientifique	28 mai 2009
1 ^{er} COPIL : présentation Tome 0 « Inventaires faune, flore et étude socio-économique »	29 mars 2011
Groupe de travail : enjeux et objectifs de conservation	20 avril 2011
Présentation au groupe de travail CSRPN du Tome 1 « Diagnostic, enjeux et objectifs »	17 septembre 2012
2 ^{ème} COPIL : présentation et validation du Tome 1 « Diagnostic, enjeux et objectifs »	19 avril 2013
Groupes de travail techniques « Activités sportives et aménagements », « Gestion forestière » et « Activités agro-pastorales »	11 et 17 juin 2013
3 ^{ème} COPIL : présentation et validation du Tome 2 « Plan d'actions »	25 octobre 2013

Maître d'ouvrage

→ MEDDE – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA).

→ Suivi de la démarche : Armelle SIMONNET-DELETTRE, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Financement du DOCOB

Union Européenne (FEADER) : 50%

Etat français : 50%

Opérateur N2000

Structure : Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCoT de la Riviera Française et de la Roya

Chargée de mission : Stéphanie FULCHERI/Loïc GARGARI

Rédaction du DOCOB

Rédaction/coordination/cartographie : Loïc GARGARI

Contributions au diagnostic écologique : Office National des Forêts (ONF) ; Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) – ex CEEP, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), Groupe Chiroptères de Provence (GCP).

Validation scientifique : Marcel BARBERO

Cartographies (ensemble du document)

Cartographies réalisées par :

CEN PACA, CERPAM, ONF, GCP, Syndicat mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya

Crédits photographiques

Syndicat mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya, CEN PACA, ONF, GCP

Références à utiliser

GARGARI.L - SITE NATURA 2000 FR9301561 « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » - Document d'objectifs – Note de synthèse. Syndicat mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya. Menton, 2013, 27p

Introduction	5
I. PRESENTATION GENERALE DU SITE NATURA 2000 « MARGUAREIS-LA BRIGUE-FONTAN-SAORGE »	6
A. LE RESEAU NATURA 2000 ET LA DIRECTIVE HABITATS	6
1. <i>La directive Habitats</i>	6
2. <i>Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation</i>	6
B. LE SITE « MARGUAREIS-LA BRIGUE-FONTAN-SAORGE »	7
II. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC	9
A. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU SITE.....	9
1. <i>Inventaire des habitats naturels</i>	10
2. <i>Inventaire des espèces végétales</i>	11
3. <i>Inventaire des espèces animales</i>	11
B. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE.....	12
III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE	14
A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE DU SITE	14
1. <i>Interrelations habitat-espèce</i>	15
2. <i>Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels</i>	16
B. ETAT DE CONSERVATION.....	16
1. <i>Etat de conservation des habitats</i>	16
2. <i>Etat de conservation des espèces</i>	16
a. <i>Etat de conservation des espèces végétales</i>	16
b. <i>Etat de conservation de la faune</i>	16
IV. ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION	18
A. LES ENJEUX DE CONSERVATION	18
B. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES	18
1. <i>Préserver les milieux forestiers patrimoniaux</i>	18
2. <i>Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation</i>	18
3. <i>Préserver les milieux humides</i>	19
4. <i>Protéger les écosystèmes rocheux</i>	19
5. <i>Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce</i>	20
V. PLAN D' ACTIONS	23
A. PRESENTATION DU VOLET OPERATION NEL DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	23
1. <i>Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)</i>	23
2. <i>Les mesures non contractuelles</i>	24
3. <i>La charte Natura 2000</i>	24
4. <i>Evaluation des incidences / évaluation environnementale</i>	24
B. OBJECTIFS ET STRATEGIE DE GESTION	24
Conclusion	27

Introduction

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces représentatifs de la biodiversité européenne, visant à assurer la survie à long terme des habitats les plus précieux et des espèces les plus menacées d'Europe. La France a opté pour une démarche volontariste de gestion contractuelle des sites. L'objectif global est de « mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité d'ici 2010 ».

Pour cela, pour chaque site désigné, un document d'objectifs (DOCOB) doit être réalisé. Il s'agit d'un document stratégique de gestion du site élaboré par l'opérateur en lien avec le comité de pilotage local, tenant compte des spécificités locales, des exigences économiques, sociales, culturelles pour la définition des mesures de conservation des habitats et des espèces.

Le DOCOB du site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » concerne la mise en application de la directive « Habitats » (92/43/CEE). Il est constitué du tome 0 (données brutes), du tome 1 (synthèse des données brutes + enjeux et objectifs de conservation), du tome 2 (objectifs et mesures de gestion).

Ce présent document constitue **la note de synthèse finale** reprenant les principales informations issues des 3 tomes. C'est un outil qui permet une prise de connaissance rapide du site, de sa richesse et des enjeux en présence.



Photo 1: vue vers l'Ouest depuis l'Est du massif du Marguareis (source: ONF)

I. Présentation générale du site Natura 2000 « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge »

A. Le réseau Natura 2000 et la directive Habitats

Le réseau Natura 2000 est le réseau de sites naturels ayant pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire européen. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **environ 27 000 sites**. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain**. Pour sa part, la région PACA est l'une des régions les plus riches en biodiversité avec 115 sites, répartis sur plus de 30% de la surface régionale.

Les sites sont désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « **directive Oiseaux** »
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « **directive Habitats** ».

Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles que celles de Berne ou de Bonn. Le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » fait partie de la **directive « Habitats »**.

1. La directive Habitats

La directive « Habitats » est une directive de gestion. C'est une démarche avant tout contractuelle : les modes de gestion de type conventionnel ou contractuel, intégrant des activités humaines compatibles avec la préservation de la diversité biologique seront recherchés et privilégiés. La définition des modes de gestion et leur mise en œuvre doivent faire l'objet d'une concertation avec tous les interlocuteurs concernés, dont les représentants des propriétaires.

La directive est constituée de 6 annexes déterminant la liste des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires ainsi que la liste des espèces d'intérêt communautaire.

2. Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation

L'application de Natura 2000 en France se traduit par une **démarche de concertation** pour chaque site, à travers l'élaboration d'un document de gestion dit Document d'Objectifs (DOCOB), permettant de rassembler les acteurs locaux concernés par le site, de définir ensemble les enjeux naturalistes et socio-économiques et les mesures de gestion à adopter pour la préservation du patrimoine biologique d'intérêt communautaire dans un **objectif de développement durable et d'harmonisation avec les activités humaines**. Le Document d'objectifs est réalisé et animé par l'opérateur (le Syndicat Mixte du SCoT ici) sous le contrôle de l'Etat et sous la responsabilité du comité de pilotage du site présidé par le Préfet

et en concertation avec les collectivités territoriales, les propriétaires, les exploitants et autres partenaires locaux concernés.

C'est un outil de mise en cohérence des actions publiques ou privées qui ont des incidences sur le site et faisant foi des mesures décidées localement pour le maintien ou le rétablissement des habitats dans un état de conservation favorable. Il est donc le document de référence et une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Ce document est composé en **trois parties** :

- Tome 0 : inventaire des habitats et espèces et des activités socio-économiques
- Tome 1 : déterminer hiérarchiser les enjeux et objectifs de conservation
- Tome 2 : définir des objectifs de gestion et leurs mesures de manière concertée

B. Le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge »

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques du site :

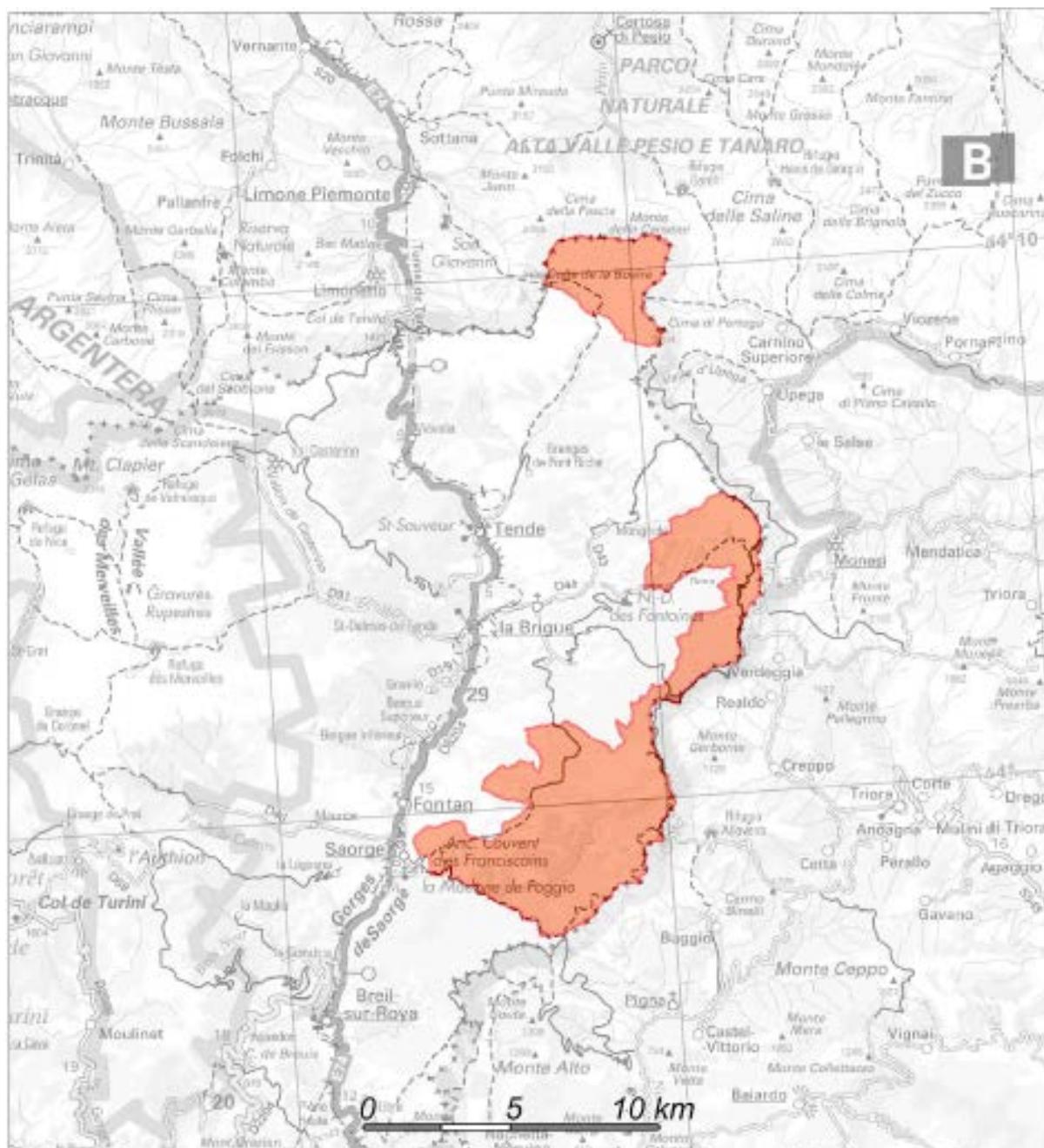
Nom officiel du site Natura 2000	Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge
Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC)	8 novembre 2007
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Non
Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	Oui
Numéro officiel du site Natura 2000	FR 9301561
Localisation du site Natura 2000	Provence Alpes Côte d'Azur, Alpes Maritimes
Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	6 314 ha
Préfet coordinateur	Alpes-Maritimes
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du DOCOB	M. Bernard GASTAUD, Maire de La Brigue
Structure porteuse	Syndicat Mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya
Opérateur	Syndicat Mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya
Prestataires techniques	CEN PACA (ex CEEP), CERPAM, GCP, ONF
Composition du comité de pilotage du site Natura 2000	Par arrêté préfectoral
Commune	<i>La Brigue, Fontan, Saorge</i>
Habitants	<i>630, 300 et 431 habitants</i>
Parcs nationaux	<i>Parc National du Mercantour</i>
ZNIEFF de type I	N°06-135-148 Marguareis – Col de Tende* N°06-135-149 Chaînons frontaliers de la cime de Vélègue à la tête de Marta* N°06-135-150 Gorges de la Roya*
ZNIEFF de type II	N°06-135-100 Bassin de la Roya*
Sites inscrits	<i>Village de Saorge et abords</i>

Tableau 1: Fiche synthétique du site Natura 2000 "Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge"



Photo 2: habitat prioritaire 6210 Site d'Orchidées remarquables (ONF 2009)

Situé à l'extrémité Nord-est du département des Alpes-Maritimes le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » (6314 ha) a la particularité de se partager en **deux entités distinctes**. La première est constituée par le **massif du Marguareis**, massif calcaire et karstique qui s'étend sur les territoires français et italien dont le point culminant s'élève à 2650m. La seconde correspond au **versant ubac de La Brigue à Saorge** délimité par la ligne de crête frontalière composée de sommets tels que (du Nord au Sud), le Mont Tanarel (2094m), le Mont Saccarel (2200m), la Cime de Marta (2135m), le Mont Peïrevieille (2038m) ou encore le Mont Torrage (1971m). Cet ensemble se trouve à une **position charnière** entre les régions biogéographique alpine et méditerranéenne avec des altitudes très contrastées puisque son minimum est de 447m. Le site est prolongé dans sa partie sud par le site Natura 2000 « la Bendola ».



Carte 1: localisation du site FR9301561 Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (source DREAL)

Le site subit les influences climatiques méditerranéennes et montagnardes auxquelles se conjuguent les **fortes variations locales** du fait de la topographie accidentée, susceptible de faire varier les températures, l'intensité des précipitations, la force du vent, sa direction ou encore l'ensoleillement. En général, **les précipitations annuelles sont assez**

importantes dans le secteur (1 000 à 1 200 mm par an) sur ces reliefs exposés aux vents marins qui amènent les pluies. Elles sont marquées par de **grandes irrégularités** qui caractérisent le climat méditerranéen : sécheresse en été et épisodes pluvieux intenses en automne et dans une moindre mesure au printemps.

L'ensemble de ces conditions renforcent les aléas présents sur le site. Mouvements de terrain, inondation, séisme et incendie constituent les risques naturels auxquels sont exposées les communes.

L'ensemble des conditions présentes sur le site favorisent également la biodiversité. Le site se situe à la confluence de deux unités phytogéographiques : le secteur préligure et les Alpes ligures.

Le **secteur préligure** englobe la quasi-totalité du bassin versant de la Bendola. L'originalité de ce secteur est le caractère oriental de sa flore et de sa végétation, avec de nombreux taxons de répartition sud-est européenne, ainsi que de nombreux taxons endémiques.

Les **Alpes ligures** possèdent de nombreux groupements et espèces particulières que l'on ne rencontre pas ailleurs dans les Alpes-Maritimes, essentiellement de l'étage subalpin.

Sept étages de végétation ont été reconnus sur le site, lors de la campagne de cartographie des habitats naturels : étage mésoméditerranéen, étage collinéen de type supraméditerranéen, étage collinéen de type centroeuropéen, étage montagnard, étage oroméditerranéen, étage subalpin, étage alpin.

II. Etat des lieux et diagnostic

A. Diagnostic écologique du site

Le diagnostic d'un site se fait en **trois phases** :

- recensement préalable des connaissances scientifiques existantes sur le site
- Réalisation des inventaires complémentaires
- Analyse écologique du site

L'objectif de la phase d'inventaire est de décrire les caractéristiques écologiques du site : liste et cartographie des habitats naturels et habitats d'espèces, de la faune et de la flore puis enfin leur état de conservation. Cet état des lieux servira de référence pour mesurer ensuite l'évolution du site, notamment à l'issue de la période de 6 ans de mise en œuvre du DOCOB.

Sur la base des données scientifiques collectées, l'analyse écologique du site portera sur la synthèse des connaissances biologiques, les fonctionnalités écologiques du site et l'état de conservation.



Photo 3: Spéléropès Strinati sur le site (CEN PACA 2010)

1. Inventaire des habitats naturels

24 habitats d'intérêt communautaire dont **7 habitats prioritaires**, ainsi qu'un habitat d'espèce sont présents sur ce site et couvrent une surface totale de 2430 hectares environ soit 38,6% du site. Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Type d'habitat	Code UE	Intitulé habitat	% couv. actualisé	SR(1) actualisée
Landes et fourrés tempérés	4060	Landes alpines et boréales	1,6	C
	4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	1,1	C
Habitats à fourrés sclérophylles (matorrals)	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	2,9	B
	5210 et 9560	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i> * Forêts endémiques à <i>Juniperus spp.</i> (Peuplements de Genévrier thurifère)	0,2	C
Habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	11,7	B
	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - * Site d'Orchidées remarquables	3	B
	6230	* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	5,3	B
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Moins de 0,1	C
	6520	Prairies de fauche de montagne	0,5	C
Habitat de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*	Moins de 0,1	C
	7230	Tourbières basses alcalines	Moins de 0,1	C
Habitats rocheux	8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	0,6	C
	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	0,4	C
	8160	Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	0,3	C
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2,3	C
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière de <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi</i> - <i>Veronicion dillenii</i>	Moins de 0,1	C
	8240	*Pavements calcaires	1,9	C
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme		
Habitats forestiers	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	2,2	B
	9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>*	0,4	C
	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	Moins de 0,1	C
	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	0,1	C
	9410	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	1,6	C
	9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	1,8	C
	NC	Sapinière montagnarde ligure à anémone trifoliée	0,8	C

Tableau 2: habitats d'intérêt communautaire sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (ONF)

(1)Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

Le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » est très important pour ces 7 habitats naturels prioritaires.

2. Inventaire des espèces végétales

Le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » présente un **intérêt exceptionnel pour la flore vasculaire**. Sont détaillées dans le tableau suivant les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats présentes sur le site.

Code UE	Taxon	Annexe	PR (1) avant inventaire	PR (1) actualisé
1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>	II	-	C
1656	<i>Gentiana ligustica</i>	II	B	B
1386	<i>Buxbaumia viridis</i>	II	-	C
	<i>Lilium pomponium</i>	V		
	<i>Ruscus aculeatus</i>	V		

Tableau 3: Les espèces végétales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (ONF, 2008)

⁽¹⁾Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative

Trois espèces de l'annexe II sont présentes sur ce site : la Gentiane de Ligurie, la Buxbaumie verte et l'Ancolie de Bertoloni.

3. Inventaire des espèces animales

Les données de terrain collectées sont issues de prospections sur le terrain géographiquement échantillonnées au sein du périmètre du site dans les milieux potentiellement favorables pour les espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe II de la Directive « Habitats ». Les espèces d'intérêt patrimonial (protections internationale, nationale et régionale, espèces figurant sur la liste ZNIEFF PACA,...) et les espèces rares pour le département ou remarquables pour le site sont également notées mais ne font pas l'objet de prospection spécifique. Ces inventaires ont permis de trouver **13 espèces d'intérêt communautaire**. Ces espèces sont recensées dans le tableau ci-dessous.

Faune	Espèces de l'annexe II	Autres espèces
Chiroptères	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	13 espèces de l'annexe IV
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	
	Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	
	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	
Entomofaune	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	2 espèces de l'annexe IV et 2 autres protégées au niveau national
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	
	Noctuelle des peucédans (<i>Gortyna Borelii</i>)	
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus Cervus</i>)	
	Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	
Mammifère	Loup (Canis Lupus)	
Reptiles/amphibiens	Spéléropès de Strinati (<i>Speleomantes Strinati</i>)	5 espèces relevant de l'annexe IV : lézard des murailles, lézard vert, couleuvre verte et jaune, couleuvre d'Esculape, coronelle lisse et 8 autres espèces de reptiles/amphibiens. toutes les espèces de reptiles et amphibiens sont protégées sur le territoire national et sont considérées comme patrimoniales

Tableau 4: espèces animales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (source: CEN PACA 2010)

Au regard de ces éléments, le site Natura 2000 « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » apparaît donc comme très important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire.

Ajouter à cela la **grande richesse patrimoniale** pour les catégories déjà précitées qui vient conforter cet enjeu fort de conservation au niveau local. On peut notamment citer la présence d'une richesse élevée d'espèces végétales comme en atteste la découverte de *Ruscus hypoglossum* (nouvelle espèce pour la France) découvert en 1998 dans le canyon de la Bendola (Offerhaus). A noter également la présence d'un **intérêt exceptionnel pour la faune malacologique, la faune troglobie, d'une forte diversité des arachnides ainsi que d'éléments remarquables de l'avifaune nicheuse locale.**

B. Diagnostic socio-économique du site

La spécificité de Natura 2000 est de prendre en compte la réalité socio-économique du site. Le but de cette étude est de répertorier les activités anthropiques sur le secteur concerné, afin de voir quelles interférences elles pourraient avoir avec le milieu naturel.

Les activités humaines se répartissent en trois grandes catégories sur le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » : **l'élevage, la gestion forestière et les activités sports et nature**. Le grand nombre d'unités pastorales et de têtes réparties en majorité sur les « parties hautes » du site (ligne de crête frontalière et alentours) permet de **maintenir** une part importante de milieux ouverts sur le site mais peut être une menace pour certaines pelouses en cas de **surpâturage**. L'activité permet néanmoins de **maintenir une part importante de milieux ouverts sur le site**. Concernant la gestion forestière, **peu de secteurs sont en production** dans le périmètre du site. Le **bois de Sanson** requiert le plus d'attention quant à son exploitation. Il est nécessaire de conserver un statut de protection sur les forêts à haute valeur patrimoniale et /ou d'intérêt communautaire. Enfin, différentes activités sont pratiquées sur différents secteurs du site :

- le canyoning, majoritairement dans la Bendola et ses affluents avec un **risque de dégradation des formations de tufs** (habitat prioritaire)
- les randonnées réparties sur les nombreux sentiers et pistes du site avec une fréquentation accrue pour le Marguareis et la ligne de crête frontalière
- les activités motorisées (4x4, quads, motos) sur les pistes autorisées ou sur les sentiers et prairies (non autorisés). Le Marguareis est un **lieu renommé d'excursion**.
- la spéléologie dans les nombreuses cavités du massif du Marguareis avec un **risque de dérangement pour la faune résidente**

Cette importante fréquentation humaine entraîne des **dégradations sur des secteurs localisés** par négligence et non-respect du milieu naturel (dépôt de déchets dans les lapiaz du Marguareis notamment). A noter que la qualité exceptionnelle du site et sa situation frontalière avec l'Italie lui confère une **renommée internationale** qui se retrouve dans sa fréquentation. Cet élément est à prendre en compte pour une gestion efficace du site et notamment du secteur Marguareis.

Le tableau ci-dessous regroupe les différentes activités présentes sur le site et leurs interactions avec le milieu.

Activité	Caractéristiques	Impact	Commentaire	Point de vigilance
Gestion forestière	Surface forestière de plus de 3000 ha dont 540 d'intérêt communautaire	Généralement neutre	L'exploitation de bois (sapins pectinés essentiellement) est présente sur le périmètre du site Natura 2000, sur la commune de la Brigue. Seul le secteur de la Tête de la Nava-Bois de Sanson est concerné par une série de production. L'ONF a prévu d'irrégulariser les peuplements et de limiter la progression du sapin au profit des hêtraies et mélèzins.	Présence sur le secteur en production de la buxbaumie verte et de l'habitat d'intérêt communautaire 9410 Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin. Ce secteur riche en biodiversité est également le territoire de la Barbastelle d'Europe. Outre les coupes, la réouverture de pistes sera à surveiller. Le nouveau plan d'aménagement forestier sera opérationnel en 2014.
Activités agropastorales	14 unités pastorales réparties sur les trois communes entre 800m et 2600m d'altitude, occupées par 12 éleveurs ovins et bovins.	Généralement positif	Le pastoralisme tel qu'il est pratiqué actuellement a des effets positifs sur le site Natura 2000 en permettant notamment de maintenir les milieux ouverts face à une menace d'embroussaillage surtout sur les secteurs de Fontan et Saorge.	Surveiller le stationnement prolongé des troupeaux, notamment sur les pelouses d'intérêt communautaire ainsi que le piétinement près des milieux humides. Vérifier la véracité des déclarations. Répartition, utilisation et état des infrastructures. Conflits d'usages avec les activités motorisés.
Activités industrielles	Absence de zone d'activité ou de zone industrielle	Aucun	Il n'existe pas de projets à ce sujet sur le secteur du site	Evolution des POS/PLU
Aménagement du territoire, urbanisme et population résidente	Les centres urbains sont à l'extérieur du site. Ce dernier est traversé par plusieurs pistes et un projet de réhabilitation est en cours.	Négatif pour les infrastructures	Pas d'ambition urbanistique. Proximité de la rd 6204 pouvant avoir des effets sur les habitats et espèces à cause de l'ozone produite par les véhicules. Projet ALCOTRA sur la piste Limone-Monesi. Réseau d'assainissement et d'eau potable en bon état. Le site est traversé au nord par la ligne 63 000 volts NAVA – SAINT DALMAS.	Le projet ALCOTRA pour la réhabilitation de l'ancienne route militaire qui relie Limone Piemonte (Italie) à Monesi (commune de Triora, Italie) en passant par le Col de Tende, le Marguareis et le col des Seigneurs ne doit générer aucun impact néfaste selon le porteur du projet. Il conviendra de surveiller les travaux, le plan de circulation et la fréquentation qui en découlera. Interventions concernant les lignes électriques.
Chasse et pêche	Il existe une société de chasse par commune et une association agréée de pêche par commune regroupées dans l'AAPMA de l'entente Roya	Généralement neutre	Une autre association de chasse est présente sur Saorge mais ne possède pas le droit de chasse. Le regroupement des associations de pêche de la Roya contribue à une gestion cohérente de la ressource piscicole sur l'ensemble du site.	Conflit d'usage entre les associations de Saorge. Les interventions et ouvertures de milieux réalisées par les associations de chasse seraient à coordonner avec l'opérateur.
Tourisme	Activité importante pour la ville de Saorge et La Brigue principalement	Aucun	Aucun des sites touristiques ne se situe sur le périmètre du site Natura 2000	
Activité nature	Les communes du site possèdent des espaces naturels très riches qui sont le lieu de plusieurs activités.	Négatif pour le canyoning et les activités motorisées	Il existe de nombreux sentiers de randonnée balisés traversant le site dont la fréquentation peut être importante. Le canyon de la Bendola, parmi les plus longs d'Europe est en grande partie sur le site. Les activités motorisées sont très présentes sur les pistes frontalières et le massif du Marguareis. Ce dernier est d'ailleurs prisé pour plusieurs activités.	Dégradations liées à la fréquentation du site sur les tufs et travertins. La randonnée aquatique peut créer des dérangements. Surveiller l'augmentation de la pression humaine liée à cette activité. Soucis de fréquentation par des motos malgré l'interdiction et des 4x4, principalement sur le massif du Marguareis avec des conflits d'usage. Surveiller la pratique de la spéléologie sur ce massif karstique.
Pratiques sauvages	Abandon de débris constaté sur le Marguareis et au bivouac des ours	Négatif	Des déchets s'accumulent dans les lapiaz du massif du Marguareis. Il est probable que cette pratique se retrouve sur d'autres lieux de manière plus ponctuelle comme au bivouac des ours. Le hors piste est également constaté dans ce massif principalement.	Dégradation de l'habitat prioritaire pavements calcaire sur le site et des pelouses. Pollution potentielle du canyon de la Bendola et menaces sur les habitats associés (tufs).

Tableau 5: Activités anthropiques et leurs impacts sur le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge »

Site Natura 2000 « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » - Note de synthèse

III. Analyse écologique et fonctionnelle

Le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » est **remarquable par sa richesse, son niveau d'endémisme exceptionnel, la concentration d'habitats remarquables et son bon état de conservation**. Il occupe une position charnière, à la fois dans les régions biogéographiques alpine, méditerranéenne et ligure. Il présente un fort contraste entre les ubacs et les adrets fortement soumis aux conditions xérophiles. Les pelouses sèches présentent **une des plus fortes concentrations d'Orchidées du territoire national** (une cinquantaine d'espèces). La diversité d'habitats forestiers d'intérêt communautaire, avec notamment **la présence de forêts anciennes et la présence de tufs dans un état fonctionnel remarquable** sont également à souligner. Enfin, le massif karstique du Marguareis quasi-exclusivement occupé par des habitats d'intérêt communautaire possède une **richesse exceptionnelle et un endémisme fort**. Le Marguareis a été concerné dans les années 1970 par un projet de Réserve naturelle nationale. Sa richesse est reconnue et la partie italienne du massif fait partie du parc naturel régional Alte valle Pesio e Tanaro. Il serait donc intéressant à ce jour d'entamer une réflexion sur la gestion de ce territoire.

Il est ainsi possible d'identifier les principaux foyers biologiques actuels du site :

- 6210 Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - ***Site d'Orchidées remarquables**
- 7220 *Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion), habitat de nombreux bryophytes et d'escargots endémiques
- 9180* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion, habitat d'espèce pour la Buxbaumie verte, le Spélérpès de Strinati, *Ruscus hypoglossum* **unique en France** ainsi que de plusieurs plantes protégées et lichens d'intérêt patrimonial pour la plupart très rare en France.
- 6170 Les pelouses calcaires subalpines couvrent une grande surface sur le site, et sont représentées par neuf groupements végétaux dont plusieurs sont **très rares en France** comme le *Caricetum firmæ*. La flore de ces pelouses est riche en éléments boréo-alpins et méditerranéens-montagnards, et comprend **dix-sept espèces protégées** et quatorze autres espèces d'intérêt patrimonial. Les pelouses écorchées à avoine de Parlatore sont l'habitat privilégié de la gentiane de Ligurie (annexe II de la directive Habitat) et de nombreuses autres espèces végétales protégées.
- 6230* Les pelouses à nard sont largement répandues dans le massif du Marguareis. Ces pelouses acidophiles **floristiquement riches et diversifiées** abritent des **espèces endémiques** des Alpes sudoccidentales et occidentales et constituent un territoire de chasse estival potentiel pour les chiroptères.
- 8240* Ces formations karstiques sont très développées dans ce massif des Alpes du sud et sont **renommées pour leur beauté et la flore** qu'elles hébergent. Les lapiaz du site accueillent un **joyau de la flore ptéridologique française**, la fougère *Asplenium fissum* (protection nationale).
- 8310 les grottes abritent certaines **espèces rares à fort endémisme** ainsi que plusieurs espèces de chiroptères et de la faune troglobie.
- Les gîtes de mise-bas, d'hibernation ou de swarming des chiroptères (casouns de la Baragne, du Baragon, blockhaus...)

A. Fonctionnalité écologique du site

Le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge présente une **grande diversité d'habitats** offrant ainsi un large potentiel d'accueil aux espèces animales et végétales. Ces espèces utilisent ces habitats à des fins d'alimentation, de reproduction, de gîte ou tout simplement de transit. Le site possède également des fonctions de **corridor écologique**. Il pourrait constituer un macro-corridor avec le Parc National du Mercantour et il Parco Naturale delle Alpi Marittime en contribuant à une certaine connectivité par la diversité de ses habitats et sa position géographique. Le site possède aussi plusieurs corridors principaux de déplacement pour les chiroptères: la vallée de la Bendola, le cours de la Roya et les cols (Peïremont notamment). Par sa morphologie et sa richesse, la vallée de la Bendola occupe probablement un rôle de corridor pour de nombreuses espèces. Le massif du Marguareis s'étend pour sa part de l'autre côté de la frontière dans le « Parco Naturale Alta Valle Pesio e Tanaro ».

1. Interrelations habitat-espèce

Les relations entre les habitats et les espèces sont décrites dans le tableau ci-dessous

		Habitats d'intérêt communautaire et prioritaire*																				Habitats d'origine anthropique													
		Landes et fourrés tempérés		habitats à fourrés sclérophylles	habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles					habitat de tourbières	habitats rocheux					habitats forestiers					Parois rocheuses de bord de piste	Parois rocheuses de bord de route	Murets en pierre, fontaines	Murets en pierre de bord de piste	Captage d'eau	Constructions et bâtiments traditionnels									
Espèces de l'Annexe II		Code Natura 2000	4060	4090	5210/5210 et 9560*	6170	6210*	6230*	6430	6520	7220*	7230	8120	8130	8160*	8210	8230	8240	8310	9150	9180*	9260	9340	9410	9420	Sapinière montagnarde à anémone trifoliée									
Flore	Buxbaumie verte	1386																			T?	T2			T1	T?	T1								
	Ancolie de Bertoloni	1474											T?		T?	T?	T?																		
	Gentiane de Ligurie	1656		T?		T1																													
Chiroptères	Grand rhinolophe	1304				T1																A, Cx	A, Cx									S, R 1			
	Petit rhinolophe	1303				RA2	RA1								A2			Sx		A2	A, Cx	A, Cx										S, R 1			
	Murin à oreilles échancrées	1321				RCx																Tx	Tx									S, R 1			
	Murin de Capaccini	1316				Acx													S?																
	Petit Murin	1307																		S?															
	Barbastelle d'Europe	1308						AC2	RA2										Sx	S?		T?	T?												
Reptile / amphibien	Spelerpès de Strinati	1994																																	
Insectes	Lucane cerf-volant	1083																																	
	Pique Prune	1084																																	
	Damier de la Succise	1065																																	
	Ecaille chinée	1078																																	
	Noctuelle des peucédans	4035																																	

Tableau 6: interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP)

S	stationnement, refuge, hibernation	1	habitat important
A	alimentation	2	habitat secondaire
R	reproduction	x	habitat fréquenté
C	corridors déplacements	?	habitat potentiel
T	toutes fonctions confondues		

Il est ainsi possible d'identifier les habitats les plus riches en espèces de l'annexe II :

- 6170, assez répandu sur le site, avec 6 espèces recensées
- 6210* avec 5 espèces recensées
- 8210* avec 4 espèces recensées et 1 potentielle
- 9260, 9340 avec 3 espèces recensées et 2 potentielles

Les habitats 8160* (3 espèces et 1 potentielle) et 9180* (3 espèces) sont également à mentionner du fait de leur statut prioritaire. Les habitats 4060 et 9420 sont remarquables pour le Tétrás Lyre, espèce de l'Annexe I de la directive Oiseaux. On peut également signaler une certaine concentration de la richesse de la biodiversité sur la partie sud-ouest du site, à proximité du vallon de la Bendola et sur le massif du Marguareis, principalement pour les chiroptères.

Enfin, il faut noter l'importance prépondérante des habitats d'origines anthropiques en tant qu'habitats de 4 espèces de l'annexe II.

2. Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels

Les principaux facteurs impactant ou susceptibles d'impacter les habitats et les espèces sont : la gestion forestière, l'activité pastorale (surpâturage ou à l'inverse fermeture des milieux), les aménagements (rénovation du patrimoine bâti, entretien et réfection des routes, création, agrandissement de pistes), les activités de sports et loisirs (perturbations potentielles liées au canyoning, à la spéléologie, aux activités motorisées), les pratiques sauvages (abandon de déchets, pratique du hors-piste). Enfin les aléas incendie, inondation et mouvement de terrain influent également sur les habitats.

La dynamique naturelle progressive sur le site se traduit par :

- la colonisation des pelouses calcicoles à orchidées (6210*) par des ourlets herbacés à *Brachypodium pinnatum* et des fourrés arbustifs à *Spartium junceum*,
- la colonisation des habitats de pelouses subalpines (6170) et de certains matorrals à genévrier (5210) par des essences arborées : mélèze, pin sylvestre...

B. Etat de conservation

1. Etat de conservation des habitats

Lors des prospections de terrain, l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire a été évalué «à dire d'expert » selon trois échelons : bon, moyen ou mauvais. Globalement, les différents habitats d'intérêt communautaire et prioritaire du site sont dans un état de conservation satisfaisant.

On peut toutefois noter trois principaux facteurs qui pèsent l'état de conservation :

- la **dynamique naturelle progressive** se traduisant par :
 - la colonisation des pelouses calcicoles à orchidées (6210*) par des ourlets herbacés à *Brachypodium pinnatum* et des fourrés arbustifs à *Spartium junceum*,
 - la colonisation des habitats de pelouses subalpines et de certains matorrals à genévrier (5210) par des essences arborées : mélèze, pin sylvestre...
- le **surpâturage bovin ou ovin et le surpiétinement** qui lui est associé affectent différents habitats de pelouses subalpines : pelouses calcicoles subalpines (6170), prairies montagnardes (6520),
- l'**exploitation sylvicole** entraînant un appauvrissement floristique de certains habitats forestiers : Forêts acidophiles à épicéa (9410)



Photo 4: le canyon de la Bendola (ONF 2009)

2. Etat de conservation des espèces

a. Etat de conservation des espèces végétales

L'état de conservation de la Gentiane de Ligurie et de la Buxbaumie verte est bon. Celui de l'Ancolie de Bertoloni est inconnu au vu de la faiblesse des observations sur le site. La Gentiane de Ligurie et l'Ancolie de Bertoloni sont soumis au risque de prélèvements. La présence de la Buxbaumie verte est fortement dépendante de la gestion forestière.

b. Etat de conservation de la faune

Le site Natura 2000 « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » apparaît comme important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire.

Espèce	Remarques	Etat de conservation
Grand rhinolophe	Population reproductrice moyenne de 40 femelles; Hibernation inconnue; Un seul gîte occupé; Population très sensible. L'espèce est menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâti, cavernicole), la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés et l'utilisation non raisonnée de produits antiparasitaires sur le bétail.	Défavorable-inadéquat
Petit rhinolophe	Reproduction et estivage en faible nombre : 10 individus maximum. Connaissance fragmentaire. Plusieurs gîtes occupés. Population très sensible. L'espèce est menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâti et cavernicoles) et la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés.	Non évalué
Murin à oreilles échancrées	Activité de chasse sur le site en période de reproduction. Effectif inconnu. Transit automnal. Aucun gîte connu. Hibernation inconnue. Population sensible. L'espèce est menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâti et cavernicoles) et la dégradation des milieux forestiers.	Favorable
Murin de Capaccini	Présence en automne, effectif et statut des populations inconnu. Connaissance fragmentaire. Les principales causes de régression de l'espèce sont la perte des gîtes. Le calibrage et la pollution des zones aquatiques portent atteintes à ses sources de nourriture.	Non évalué
Petit Murin	Présence en automne, effectif et statut des populations inconnu. Connaissance fragmentaire. La déprise de l'agriculture de montagne et la réduction importante du pâturage et donc des milieux ouverts ont réduit considérablement les habitats de chasse favorables à l'espèce au cours des dernières décennies.	Non évalué
Barbastelle d'Europe	Activité de chasse sur le site en période de reproduction. Effectif, gîtes, statut inconnu. Reproduction probable. Habitats de chasse et gîtes favorables. Population sensible. Connaissance fragmentaire. Les principales causes de régression de l'espèce sont la perte de ses gîtes, la dégradation de ses habitats de chasse (gestion forestière inappropriée) et la diminution de ses ressources alimentaires très spécifiques (traitements phytosanitaires, éclairages publics, modification des milieux).	Favorable
Spélerpès de Strinati	Le niveau d'endémisme de cette espèce augmente sa vulnérabilité face à des sources de perturbations, ce qui nécessite une surveillance et un suivi des populations. De nombreux habitats préférentiels (naturels, d'origine anthropique) sont présents sur le site dans un bon état de conservation.	Bon
Ecaille chinée	Aucun facteur très défavorable n'est identifié. La reforestation naturelle est plutôt défavorable à l'espèce, même si elle parvient souvent à se maintenir dans des paysages semi-forestiers. Connaissances faibles.	Probablement assez bon
Damier de la Succise	Les restanques non exploitées constituent probablement les seuls habitats théoriquement favorables. L'aire d'occupation est toutefois relativement limitée et une dynamique faiblement régressive est suspectée.	Bon
Noctuelle des peucédans	Globalement, l'habitat d'espèce est considéré en mauvais état de conservation sur le site. Connaissances à approfondir.	Inconnu
Lucane cerf-volant	Aucune menace importante relevée. La reforestation naturelle est un facteur favorable à l'espèce.	Probablement bon
Pique-prune	La conservation de secteurs à vocation forestière, et d'autre part la conservation des vieux arbres isolés est favorable à l'espèce.	Inconnu

Tableau 7: état de conservation des espèces animales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (source. CEEP PACA 2010)

L'état de conservation de ces espèces est **généralement bon**, même si le niveau de connaissance est parfois insuffisant pour s'en assurer. Il conviendra notamment **d'approfondir les connaissances** pour le Pique-prune, la Noctuelle des peucédans et les chiroptères. La dynamique naturelle des habitats influe de manière importante sur plusieurs espèces.

IV. Enjeux et objectifs de conservation

A. Les enjeux de conservation

Un enjeu de conservation résulte du croisement entre une « valeur patrimoniale » d'une part et un « risque/menace » d'autre part. L'enjeu de conservation est évalué pour chaque habitat et espèce relevant spécifiquement de Natura 2000, selon une typologie semi-quantitative (très fort, fort, moyen, faible). Les autres éléments patrimoniaux, non directement concernés par Natura 2000 ne doivent pas être pris en compte dans cette analyse.

Les éléments biologiques évalués sont ensuite **hiérarchisés**, afin de mettre en évidence ceux constituant un enjeu majeur pour le site et de mieux évaluer l'urgence des mesures à prendre. La définition des enjeux est réalisée selon une **entrée exclusivement naturaliste** : conservation des habitats et des espèces.

B. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces

Après identification et hiérarchisation des enjeux de conservation, les objectifs de conservation sont définis et hiérarchisés. Les objectifs de conservation découlent donc des enjeux de conservation et traduisent à l'échelle du site, la déclinaison de l'objectif ultime de Natura 2000 : **préserv**er la **biodiversité**. Les objectifs de conservation qui ont été choisis regroupent à la fois des habitats et des espèces présentes sur le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge ».

1. Préserver les milieux forestiers patrimoniaux

Les milieux forestiers constituent un **enjeu important** du site. Milieux regroupant un grand nombre d'habitats, ils abritent également un grand nombre d'espèces de l'annexe II. Les habitats forestiers sont les plus répandus sur le site, ils en constituent la **principale ressource de biodiversité** et assurent une continuité avec le site voisin de la Bendola et à plus grande échelle le parc du Mercantour.

OCMF 1 : Conserver les habitats 9150, 9410 et les sapinières montagnardes ligures à anémone trifoliée, susceptibles d'accueillir la Buxbaumie verte. Il faudra surveiller les possibilités d'exploitation, notamment dans le secteur du bois de Sanson facilement accessible et potentiellement occupé par la Barbastelle.

OCMF 2 : Protéger les habitats forestiers 9260 ainsi que l'habitat 9340 fréquenté notamment par trois espèces de chauves-souris de l'annexe II et habitat des insectes saproxylophages. Ces habitats sont situés en limite de site dans la basse Bendola, à proximité immédiate du cours d'eau.

OCMF 3 : Conserver l'habitat prioritaire 9180* abritant les seuls spécimens de *Ruscus hypoglossum* pour la France, ainsi que des lichens follicoles très rares. Cet habitat est également hôte de la Buxbaumie verte et site d'alimentation du petit rhinolophe et habitat du Spélerpès de Strinati. Un autre type forestier en éboulis (secteur Larze-Lugo) abrite également des espèces remarquables comme *Geranium macrorrhizum*. Cet habitat contribue au caractère exceptionnel de la vallée de la Bendola.

OCMF 4 : Maintenir l'habitat 9420 dans un bon état de conservation en évitant un pâturage bovin prolongé du sous-bois dans les mélézins clairs (secteur Mont Ceriane principalement). Cet habitat est important pour le Tétrás Lyre (Annexe I Directive Oiseaux).

2. Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation

Avec plus de la moitié des habitats d'intérêt communautaire du site, les milieux ouverts représentent un **enjeu important de conservation**. De plus, les pelouses et prairies abritent une **flore d'une grande richesse** et constituent un habitat de chasse et de reproduction pour de nombreuses espèces animales. Ce type de milieux occupe une part importante du

site, sur trois secteurs principaux : la ligne de crête Marta-Lugo-Anan, le Mont Tanarel et le massif du Marguareis.

OCMO 1 : Maintenir l'habitat prioritaire 6210*, site d'Orchidées remarquables dans un bon état de conservation. Outre sa richesse floristique, cet habitat est également un lieu de fréquentation pour le Damier de la Succise, la Noctuelle des Peucédans mais aussi le Grand et Petit Rhinolophe. Une activité raisonnée de fauche et/ou de pâture permettrait de limiter le risque de fermeture du milieu. Cet habitat est concentré sur le secteur de Peïremont, et s'étend sur le site voisin de la Bendola.

OCMO 2 : Conserver l'habitat 6170 couvrant une grande surface sur le site. Ces pelouses possèdent une flore riche avec des éléments boréo-alpins et méditerranéomontagnards. On y retrouve 17 espèces protégées et 14 d'intérêt patrimonial. 6 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats dont la Gentiane de Ligurie ainsi que 3 espèces de chiroptères fréquentent ces pelouses. Le pâturage devra être adapté afin d'éviter la création de zones surpâturées ou inversement une colonisation forestière.

OCMO 3 : Maintenir l'habitat prioritaire 6230* dans un bon état de conservation grâce à une activité pastorale extensive empêchant la progression du nard et le surpâturage, ces évolutions ayant pour conséquence l'appauvrissement floristique de ces pelouses. La pression de pâturage doit être adaptée en fonction du type de nardaie pour qu'elle reste diversifiée. Cet habitat situé dans les secteurs de la Cime de Marte et du Massif du Marguareis est un territoire de chasse potentiel pour les chiroptères.

OCMO 4 : De manière générale, maintenir l'ensemble des habitats de milieux ouverts ainsi que les parcours dans un bon état de conservation afin de favoriser la diversité biologique. Le pâturage étant le principal facteur influençant l'état de conservation il devra être adapté afin d'éviter le surpâturage et le piétinement.

3. Préserver les milieux humides

Les milieux humides du site occupent une très faible superficie. Ils sont caractérisés par la **grande richesse faunistique et floristique du canyon de la Bendola** et sont souvent associés à d'autres habitats d'intérêt communautaire. Cependant, ce sont les milieux les plus vulnérables du site, car soumis à une pression humaine grandissante.

OCMH 1 : Conserver l'intégrité des cours d'eau et leurs habitats associés en ripisylve afin de préserver une partie de l'habitat naturel du Spélerpès de Strinati et la fonction de corridor écologique pour de nombreuses espèces. Les prélèvements d'eau, la fréquentation ainsi que les dépôts sauvages seront à surveiller.

OCMH 2 : Protéger et assurer une alimentation hydrique suffisante de l'habitat prioritaire 7220* relictuel et en voie de raréfaction en région méditerranéenne. Outre les formations remarquables de cratoneurion, il constitue un habitat pour le Spélerpès de Strinati, la pinguicula longifolia ou encore des espèces d'invertébrés rares ou endémiques. Principalement présent dans le canyon de la Bendola en limite de site, et constituant l'un de ses attraits, il faudra surveiller l'impact de la fréquentation liée au canyoning.

OCMH 3 : Maintenir les tourbières basses alcalines (7230) au rôle historique de conservation élevé dans un bon état de conservation. Exclusivement situé dans le massif du Marguareis, cet habitat potentiel pour batraciens est soumis au risque de piétinement par les troupeaux. Influe directement avec le bon état de dépôts de tufs en contact (7220*).

OCMH 4 : Conserver l'habitat 6430, peu répandu et ponctuel, abritant de nombreuses espèces patrimoniales, notamment en le préservant du piétinement.

4. Protéger les écosystèmes rocheux

Les éboulis et pentes rocheuses occupent une place prépondérante dans le site avec pas moins de 7 habitats représentés. Ils participent à la diversité du site en abritant de nombreuses espèces de l'annexe II et IV de la directive habitats. De plus, le massif du Marguareis possède une **grande valeur géologique et paysagère**.

OCER 1 : Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises de l'habitat 8210, caractérisé par une forte valeur patrimoniale et un endémisme fort. Il constitue un gîte pour l'avifaune nicheuse et plusieurs espèces de l'annexe II (Spéléropès de Strinati, Gentiane de Ligurie entre autre) et IV. L'escalade et les travaux de sécurisation peuvent occasionner des perturbations.

OCER 2 : Maintenir l'habitat prioritaire « pavements calcaires » (8240*) dans un bon état de conservation en évitant les comblements et réhabilitant les lapiaz souillés. Les formations karstiques du Marguareis sont très développées et sont renommées pour leur beauté et la flore qu'elles hébergent. Ainsi, la fougère *Asplenium fissum* est ici très abondante. Cet habitat héberge de nombreuses cavités (8310).

OCER 3 : Préserver l'habitat 8310 en évitant tout aménagement touristique et en limitant les impacts liés à la fréquentation (déchets, bruit...). En effet, les grottes non exploitées par le tourisme et la faune et la flore qu'elles hébergent sont très sensibles à toute modification. Avec plus de 300 cavités, cet habitat possède un fort intérêt pour la faune troglobie à très fort endémisme ou rare et représente autant de gîtes potentiels pour les chiroptères.

OCER 4 : Protéger l'habitat prioritaire 8160*, lieu de chasse du Petit Rhinolophe et habitat potentiel de l'Ancolie de Bertoloni. A noter la présence de *Geranium macrorrhizum* en limite d'aire. Il convient d'éviter la mise en place d'aménagements pouvant perturber la dynamique des éboulis.

OCER 5 : Préserver la dynamique naturelle des éboulis et des habitats associés (9180) en limitant les aménagements ou activités potentielles (sentier, parcours pastoraux...) sur les habitats concernés (8120, 8130, 8160, 8230).

5. Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire utilisent les constructions d'origine anthropique comme habitat. Les dégradations liées à l'abandon ou les nuisances, conséquences, a contrario, d'une trop grande fréquentation peuvent conduire à la désertion de ces habitats et à la **raréfaction des espèces concernées**.

OCPB 1 : Conserver le bâti traditionnel (casouns) dans un bon état. Le casoun de Baragnon qui accueille une colonie de mise-bas de 40 femelles de Grand rhinolophe, deux autres casouns à la Baragne qui accueillent une petite population reproductrice de Petit rhinolophe. Il faudra tout particulièrement surveiller l'abandon et encadrer les rénovations afin d'éviter la destruction de ces habitats. Une grande majorité des sites découverts peut subir à moyen, voire court terme, des travaux de rénovation. Afin de prévenir les éventuelles destructions de colonies, il est primordial de communiquer aux propriétaires la présence des animaux et de leur proposer des solutions conciliant leurs souhaits et la préservation des colonies. Un suivi annuel des gîtes d'intérêt majeur est préconisé.

OCPB 2 : Limiter la fréquentation du bâti servant de gîte pour les chiroptères. Le casoun utilisé par la colonie de Grand rhinolophe à la Baragne présente des enjeux de conservation très forts et est exposé aux dérangements humains. Il est primordial d'informer les habitants sur la présence des colonies. Outre ce casoun, les nombreux ouvrages militaires disséminés sur le site sont favorables à l'accueil des chiroptères pour les regroupements automnaux et/ou l'hibernation. Un travail de recensement devra être mené afin d'améliorer les connaissances.

OCPB 3 : Protéger le bâti favorable au Spéléropès de Strinati. Les murets de bord de route ou de soutènement, les parois rocheuses de bord de route ou encore les bâtiments ou infrastructures (blockhaus, ruine, fontaine) sont concernés. Ces habitats situés en majorité à proximité des villages ou hameaux, peuvent être dégradés lors de travaux de restauration, d'élargissement de route, ou encore de rénovation. L'entretien des murs en pierre sèche, patrimoine historique, culturel et paysager remarquable abritant par ailleurs des pelouses à orchidées doit être une priorité.

Voici un tableau qui récapitule l'ensemble des informations liées aux enjeux et objectifs de conservation.

Code Objectifs	CODE UE	Habitat, espèce végétale ou animale Natura 2000	Commentaires	Niveau d'enjeu local de conservation	Enjeu de conservation	Objectif de conservation général	Objectif de conservation opérationnel	Indicateur d'importance actuelle sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (superficie, nombre, etc.)	Priorisation (1,2 ou 3)	Point d'attention (interrogation, point de conflit)
OCMO 1	*6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) - *Site d'orchidées remarquables	Enjeu très fort pour les pelouses à orchidées menacées par l'enrichissement	TRES FORT	Maintenir les pelouses à orchidées dans un bon état de conservation	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir au moins 31ha de pelouses à orchidées dans un bon état de conservation	28,9ha	1	Revaloriser travail manuel pour le débroussaillage/Pâturage après fauche (F22708)
OCER 2	*8240	*Pavements calcaires	Habitat assez répandu sur le site, dans le massif du Marguareis, remarquable sur le plan géomorphologique et abritant des espèces végétales rares comme <i>Asplenium fissum</i> . Ponctuellement dégradé par des dépôts d'ordures	TRES FORT	Préserver les écosystèmes rocheux	Protéger les écosystèmes rocheux	Préserver certains lapiaz à fort intérêt patrimonial (stations de plantes rares et/ou protégées)	117,2ha	1	Protection globale à étudier
OCMF 3 OCER 5	*9180	*Forêts de pentes, éboulis ouravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Habitat moyennement répandu sur le site, bien étendu dans le canyon de la Bendola, où il correspond à un type forestier très original non décrit, abritant les seules localités de <i>Ruscus hypoglossum</i> pour la France, ainsi que des lichens folioles très rares. Habitat ne paraissant pas menacé	TRES FORT	Conservation des habitats forestiers	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Laisser évoluer librement les forêts	26,1ha	1	Espèce fragilisée par l'ozone
OCMF 2, OCMO 1, OCPB 1, 2	1304	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitats de chasse favorables + maillage corridor.	TRES FORT	Conservation des chiroptères : gîtes Conservation des chiroptères : zones d'alimentation Conservation des chiroptères : corridors			40 individus en reproduction	1 1 1	
OCMH 1, 2 OCMF 3 OCER 1 OCPB 3	1994	Spélépès de Strinati (<i>Speleomantes strinati</i>)	Endémique de l'extrême sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie + population de première importance sur l' "Ubac de Tende à Saorge"	TRES FORT	Conservation du Spélépès de Strinati : habitats Conservation du Spélépès de Strinati	Préserver les milieux humides	P1 : Garantir la pérennité des habitats/artefacts d'origine anthropique abritant le spélépès dans une configuration optimale P1 : Préserver les vastes entités écologiques favorables à l'espèce (maintien du réseau hydrographique et d'une vaste couverture forestière dans les vallées) P2 : Préserver certains milieux souterrains de toute pollution ou surfréquentation P2 : Améliorer les connaissances sur la répartition et la démographie	37 observations dont 8 dans le périmètre du site	1	Contacts essentiellement sur des habitats artificiels d'origine anthropique. Attention particulière à porter en raison des modifications brutales qu'ils peuvent subir (murets en pierres sèches, bâtiments militaires ou infrastructures hydrauliques) Fort niveau d'endémisme qui augmente sa vulnérabilité malgré la présence de nombreux habitats préférentiels sur le site Contacts localisés sur la moitié nord du site = image restreinte de l'aire de répartition de l'espèce liée à l'accessibilité difficile au site
OCPB 1, 2, 3	NC	Patrimoine bâti traditionnel	Habitat d'origine anthropique abritant plusieurs espèces de l'annexe II: Grand Rhinolophe, Murin à Orelles échancrées, Petit Rhinolophe (casouns), ainsi que le Spélépès de Strinati (murets, blockhaus, ruines...).	TRES FORT	Préserver les populations de chiroptères et de Spélépès de strinati	Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Limiter la fréquentation des gîtes à chiroptères (casouns du Baragnon) accompagner les travaux de restauration, entretenir les murs et constructions en pierre	Gîte pour 3 espèces de chiroptères présentes sur le site, une trentaine de Spélépès de Strinati ont été observés, majoritairement dans ces habitats anthropiques	1	Surveiller la fréquentation des gîtes et l'évolution de leur état de conservation. La dégradation ou rénovations du bâti ou des aménagements (murets...) peuvent être préjudiciables pour les espèces concernées.
OCMH 2	*7220	*Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	Habitat moyennement répandu sur le site, mais fragile et potentiellement menacé par le piétinement (canyoning). Habitat pouvant abriter des espèces invertébrées rares ou endémiques	FORT	Préserver les milieux humides	Préserver les milieux humides	P1 : Protéger cet habitat des piétinements P2 : Garder une alimentation hydrique suffisante des cours d'eau pour l'alimentation de cet habitat	quelques centaines de m²	1	Attention aux pistes. Affichage au départ du canyon
OCMO 3	*6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale*)	Habitat très répandu sur le site dans le massif du Marguareis, floristiquement riche et abritant des espèces endémiques des Alpes sud-occidentales. Habitat pâturé non menacé immédiatement.	FORT	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Lutter contre la pression de pâturage sur les pelouses à nard raide	336,8ha	1	Attention aux sorties de piste par les véhicules motorisés
OCMF 1	9150	Hétraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalantho-Fagion</i>	Habitat moyennement répandu sur le site, correspondant à un type original forestier, riche en sapin et charme-houblon. Peut faire l'objet d'exploitation sylvicole.	FORT	Conservation des habitats forestiers	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Libre évolution de ces sapinières	137,5ha	1	Essences très fragiles à l'ozone
OCMF 2	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	Habitat peu étendu sur le site, menacé par le cynips du châtaignier	FORT	Conservation des habitats forestiers	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Laisser évoluer librement les forêts	2,2ha	1	Maladie qui sèche les châtaigniers (chancres, encre). Favoriser la reprise de l'entretien du châtaignier (voir ce qui a été fait à ISOLA)
OCMF 2 OCMO 4 OCPB 1	1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitat de chasse favorables + maillage corridor.	FORT	Conservation des chiroptères : gîtes Conservation des chiroptères : zones d'alimentation Conservation des chiroptères : corridors	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux		Présence, effectif inconnu	1 1 1	
OCMF 1	NC	Sapinières montagnardes ligures à anémone trifoliée	Habitat présentant une singularité floristique et biogéographique, liée à sa tendance apenninique. Ces sapinières sont importantes pour la Buxbaumie verte.	FORT	Libre évolution des forêts	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Conservation des bois sénescents	50,3ha	1	
OCMF 2	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Habitat rare sur le site, correspondant à des peuplements subricolés, stables et non menacés. Habitat de chasse prépondérant pour de nombreuses espèces de chiroptères et gîtes pour les espèces forestières.	FORT	Conservation des habitats forestiers	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Laisser évoluer librement les forêts	7,4ha	1	Espèce fragilisée par l'ozone
OCMF2	1084	Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	Espèce menacée en Europe, en très forte régression + seulement 5 stations connues dans le département 06	FORT	Conservation des coléoptères saproxylophages : habitats	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	P2 : Maintenir les chênaies et chênes isolés (et autres peuplements de feuillus âgés) dans la vallée de la Bendola/identifier les arbres - amélioration des connaissances	Un individu noyé dans une vasque de la Bendola a été trouvé en aval du Bois des ours en juillet 2009	1	Espèce menacée en Europe, en très forte régression + seulement 5 stations connues dans le 06. Pas accès sur certaines zones (chênaies)
OCMF 2, 3 OCMO 1, 4 OCER 4 OCPB 1	1303	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Espèce fonctionnant en méta-populations. Nécessité d'une densité importante de cabanons et bâtiments inoccupés, présence de sites cavernicoles calmes. Habitats de chasse favorables + maillage corridor.	FORT	Conservation des chiroptères : gîtes Conservation des chiroptères : zones d'alimentation Conservation des chiroptères : corridors	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux		6-10 individus en reproduction et 1-5 individus en estivage (connaissance fragmentaire)	1 1 1	
OCMF 1,2 OCMO 3 OCER 3 OCPB 2	1308	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Réseau dense de gîtes arboricoles disponibles, changements réguliers de gîtes au cours de l'été. Sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Boissements matures ou sénescents. Maillage corridor	FORT	Conservation des chiroptères : gîtes et zones d'alimentation	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux		Présence, effectif inconnu (connaissance fragmentaire)	1	

OCMO 1	4035	Noctuelle des peucédans (<i>Gortyna borelii</i>)	Importance relative de la population du site au regard de la population nationale (reproduction non précisée) + dynamique régressive suspectée (reforestation)	FORT	Préserver l'entomofaune : habitats	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Améliorer les connaissances sur l'espèce (reproduction et plante hôte sur le site)	1 observation datant de l'année 2001	1	Niveau de connaissances insuffisant pour préconiser des mesures de gestion. Même si la plante hôte Peucédan officinal s'accommode de la reforestation, la noctuelle délaisse ce type de situation (stations moins ensoleillées et plante-hôte moins développée).
OCMO 2	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Habitat bien développé sur le site, correspondant pour partie à des associations endémiques ou en limite d'aire. Habitat d'espèce pour <i>Gentiana ligustica</i>	FORT	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation		Lutter contre la pression de pâturage sur les pelouses calcaires alpines et subalpines (6170)	743ha	1	Eviter certaines zones/Maintenir zones exsistantes/Essayer d'avoir plus de parcs?/pâturage raisonné/éviter stationnements
OCMO 2 OCER 1	1656	Gentiane de Ligurie (<i>Gentiana ligustica</i>)	Belles populations sur le site (pointe de Lugo). Espèce ne paraissant pas menacée.	FORT	Maintenir la Gentiane de Ligurie dans un bon état de conservation : habitats Maintenir la Gentiane de Ligurie dans un bon état de conservation	Lutter contre la pression de pâturage sur les pelouses calcaires alpines et subalpines (6170) Lutter contre la cueillette sauvage de la Gentiane de Ligurie	16 pointages au GPS	1	Plante médicinale	
OCMO4 OCER 5	*9560	*Forêts endémiques à <i>Juniperus</i> spp. (Peuplements de Genévrier thurifère)	Peu répandus sur le site, cet habitat est en limite d'aire. Les populations de genévrier thurifères sont soumis au risque incendie.	FORT	Laisser en libre évolution les juniperaies	Autre	Laisser évoluer naturellement les juniperaies	10,7ha	1	Dégâts ozone/sécheresse déjà visibles. Attention aux incendies/favoriser pastoralisme
OCMH 3	7230	Tourbières basses alcalines	Habitat rare sur le site, potentiellement menacé par le piétinement des troupeaux	FORT	Préserver les milieux humides	Préserver les milieux humides	P1 : Protéger cet habitat des piétinements P2 : Garder une alimentation hydrique suffisante des cours d'eau pour l'alimentation de cet habitat	1ha	2	
OCMH 4	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Habitat assez répandu mais peu étendu, ponctuel, abritant de nombreuses espèces patrimoniales. Peu menacé sur le site.	MOYEN	Préserver les milieux humides	Préserver les milieux humides	Limiter les piétinements sur cet habitat près des points d'eau	3ha	2	Veiller à maintenir la continuité des milieux/contrôler aménagements. Créer des abreuvoirs
OCER 4, 5	*8160	*Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Habitat moyennement répandu sur le site, correspondant à un groupement original, caractérisé par une espèce végétale protégée en limite d'aire : <i>Geranium macrorrhizum</i>	MOYEN	Préserver les écosystèmes rocheux	Protéger les écosystèmes rocheux	Laisser évoluer naturellement les éboulis	18,8ha	2	
OCMO4 OCER 5	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	Les juniperaies rouges sont relativement fréquentes alors que les peuplements à genévrier oxycède sont rares. Ces formations arbustives sont en bon état de conservation et ne sont pas particulièrement menacées sur le site.	MOYEN	Laisser en libre évolution les juniperaies	Autre	Laisser évoluer naturellement les juniperaies	184,5ha	2	Dégâts ozone/sécheresse déjà visibles. Risque incendie.
OCMF 2	9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	Habitat peu répandu sur le site, correspondant à des sapinières sans épicea. Habitat d'espèce pour <i>Buxbaumia viridis</i> . Exploitation dans le bois de Sanson	MOYEN	Conservier les habitats forestiers	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Favoriser la dynamique naturelle des sapinières acidophiles	98,8 ha	2	Espèce fragilisée par l'ozone
OCMF 4	9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Habitat moyennement étendu, dans la haute Bendola présentant un intérêt fort pour l'avifaune (tétrasyre)	MOYEN	Conservier les habitats forestiers		Favoriser le maintien du mélèze (car les essences de soleil l'emportent sur les essences d'ombre)	114,6ha	2	Si exploitation forestière, futaie jardinée. Ozone
OCMF 1, 2, 3	1386	Buxbaumie verte (<i>Buxbaumia viridis</i>)	Elle n'avait encore jamais été signalée sur le site et a été découverte au cours des prospections de terrain. Elle se développe sur bois pourrissant s'essences résineuses. Certaines de ces forêts où elle est présente font l'objet d'une exploitation sylvicole.	MOYEN	Assurer la conservation des habitats de la Buxbaumie verte		Proscrire l'enlèvement des souches et du bois mort	10 pointages au GPS	2	
OCMO 4	6210	Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Pelouses à brome érigé ou brachypode penné fauchées ou pâturées (sans orchidées)	MOYEN	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir 100% de la surface de cet habitat soit 140 ha environ	143ha	2	Débroussaillage manuel
OCMO 1	1065	Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>)	Etat de conservation bon + Menaces de fermeture du milieu	MOYEN	Préserver l'entomofaune : habitats		Maintenir des milieux ouverts favorables (xériques et thermophiles de basse altitude) : versants en rive droite de la Bendola et nord du village de Saorge	22 pointages	2	Périodes d'entretien des restanques à surveiller (DFC). Attention au surpâturage.
OCMO 4	6520	Prairies de fauche de montagne	Habitat moyennement répandu sur le site, ponctuellement menacé par le surpâturage	MOYEN	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation		Lutter contre la pression de pâturage sur les prairies	30,5ha	2	
OCER 5	8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Habitat moyennement répandu sur le site, dans le Marguareis, abritant plusieurs espèces végétales patrimoniales. Non menacé.	MOYEN	Préserver les écosystèmes rocheux	Protéger les écosystèmes rocheux	Laisser évoluer naturellement les éboulis	40,4ha	2	Eviter les aménagements perturbant dynamique de l'éboulis
OCER 5	8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Habitat peu répandu sur le site, non menacé.	MOYEN	Préserver les écosystèmes rocheux		Laisser évoluer naturellement les éboulis	27,2ha	2	
OCER 1	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Habitat répandu sur le site, de l'étage mésoméditerranéen à alpin, représenté par plusieurs associations endémiques, abritant plus d'une vingtaine d'espèces végétales protégées, endémiques ou en limite d'aire. Non menacé.	MOYEN	Préserver les écosystèmes rocheux		Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises (présence d'avifaune nicheuse et d'espèces de la DH2 et DH4)	142,1ha	2	
OCER 3	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Réseau souterrain remarquable dans le massif du Marguareis, avec plus de 300 cavités, faisant de longue date l'objet d'une fréquentation spéléologique d'exploration	MOYEN	Préserver le milieu souterrain		Lutter contre les dérangements dans les grottes et les cavités	Développement et profondeur connus des cavités recensées : se reporter aux inventaires spéléologiques du CDS06 publiés en 2000, 2002 et 2005	2	Protection globale à étudier
OCER 4	1474	Ancolie de Bertoloni (<i>Aquilegia bertolonii</i>)	Espèce très rare sur le site, Présence d'habitats potentiels,	MOYEN	Favoriser le développement de l'Ancolie de Bertoloni Laisser évoluer naturellement les habitats potentiels de l'ancolie de Bertoloni		Lutter contre la cueillette sauvage de l'Ancolie de Bertoloni	Ne pas intervenir sur les habitats potentiels à forte probabilité : CB 61.3123 ; UE 8160 et CB 61.2 ; UE 8120	3 observations d'individus à l'état végétatif	2
OCMO 4	4060	Landes alpines et boréales	Habitat moyennement répandu sur le site. Les landes à rhododendron (habitat du Tétrasyre) tendent à gagner sur les pelouses subalpines d'intérêt communautaire mais peuvent également évoluer vers des mélèzeins	MOYEN	Contrôler l'avancée des landes	Autre	Maintien des pelouses par mesure de contention des landes subalpines à rhododendron ferrugineux	98,1ha	2	Présence de variétés sensibles à l'ozone (myrtille et juniperus). Attention aux sangliers (sur le tétras lyre), surpopulation. Attention aux dates de passage de pâturage
OCMO 4	4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	Rares sur le site, les pelouses à <i>Astragalus sempervirens</i> hébergent une espèce endémique des Alpes sud-occidentales protégée au niveau national : <i>Eryngium spinalba</i> . Elles pourraient être menacées par le surpâturage ou inversement un abandon des pratiques agropastorales (boisement)	MOYEN	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation		Lutter contre la pression de pâturage sur les pelouses écorchées à <i>Astragalus sempervirens</i>	67,4ha	2	
OCER 5	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière de <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi - Veronicion dillenii</i>	Habitat très rare sur le site, présent qu'en un seul point. Pas de menaces particulières.	FAIBLE	Préserver les écosystèmes rocheux	Protéger les écosystèmes rocheux	Limiter les stationnements prolongés sur les pelouses rases	Habitat ponctuel	3	Maintenir un pâturage raisonné
OCMF 1	1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Assez peu observée sur le site + état de conservation probablement bon à l'échelle de la région PACA	FAIBLE	Conservier les coléoptères saproxylophages : habitats	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	P2 : Conservier la vocation forestière de certains secteurs : adrets de la partie sud-ouest du site (chêne pubescente)	4 observations (vallon de la Bendola)	3	
OCMO 4 OCER 4	1078	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Assez peu observée sur le site + état de conservation probablement bon à l'échelle de la région PACA	FAIBLE	Préserver l'entomofaune	Autre	-	8 observations	3	
OCER 3 OCMO 3 OCPB 2	1307	Petit murin (<i>Myotis blythii</i>)	Espèce cavernicole nécessitant une densité importante de gîtes calmes aux conditions variées. Habitats de chasse favorables + maillage corridor.	INCONNU	Conservation des chiroptères : gîtes	Protéger les écosystèmes rocheux		Présence, effectif inconnu (connaissance fragmentaire)	3	
OCER 3 OCMO 4 OCPB 2	1316	Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	Espèce strictement cavernicole utilisant des cavités naturelles ou artificielles variées et non dérangées. Habitats de chasse favorables + maillage corridor.	INCONNU	Conservation des chiroptères : gîtes			Présence, effectif inconnu (connaissance fragmentaire)	3	

Tableau 8: Hiérarchisation des objectifs par priorité de conservation

V. Plan d'actions

Après la définition des enjeux et objectifs de conservation du site (Tome 1), l'objet du Tome 2 du document d'objectifs (DOCOB) est leur déclinaison en **objectifs de gestion** et en **mesures concrètes** à mettre en œuvre. Plus précisément, les objectifs de gestion développent et précisent les objectifs de conservation et orientent l'action et la définition des mesures. Ils sont à atteindre d'ici la réactualisation du DOCOB (6 ans). Les objectifs et mesures de gestion sont établis en concertation avec les acteurs locaux, à la fois autour de groupes de travaux thématiques et lors du comité de pilotage. Les mesures de gestion sont ensuite présentées sous forme de fiches action, récapitulant les informations nécessaires à leur réalisation (périmètre concerné, description de l'action, coût, indicateurs, ...).

A. Présentation du volet opérationnel du document d'objectifs

Au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une **gestion contractuelle et volontaire** des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de contrats de gestion, de convention et de charte. Cette disposition prévoit que pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés « contrats Natura 2000 ». Ces actions font l'objet d'un cahier des charges précis, comprenant les éléments prévus par les textes en vigueur.

1. Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)

L'article L.414-3 I. du code de l'Environnement définit le « **contrat Natura 2000** » et permet d'identifier différents types de contrat en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré. Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000 ». Les contrats Natura peuvent être de 3 types :

- Les **contrats Natura 2000 agricoles** : des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) qui financent les surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif,
- Les **contrats Natura 2000 forestiers** qui financent les investissements non productifs en forêt et espaces boisés, nécessaires à l'atteinte des objectifs du DOCOB,
- Les **contrats Natura 2000 non-agricoles non-forestiers** qui financent des investissements ou des actions d'entretien non productif.

Les contrats forestiers et non-agricoles non-forestiers constituent l'outil principal pour l'application des DOCOB. Cofinancés par le FEADER et les crédits de l'Etat (ministère en charge de l'écologie), ils permettent d'engager des mesures à but non productifs, sur tous les types de milieux (ouverts, humides, aquatiques, forestiers).

Le contrat est signé entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées. **Les contrats Natura 2000 sont souscrits pour une durée de 5 ans renouvelable et peuvent donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).**

2. Les mesures non contractuelles

Les mesures qui ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat Natura 2000 pourront être mise en œuvre par des voies réglementaires et/ou administratives dans le cadre de l'animation du DOCOB (entre un acteur d'un site et l'Etat).

3. La charte Natura 2000

La charte, propre à chaque site, fait partie intégrante du DOCOB. C'est un **outil d'adhésion** aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. L'opérateur définit « **les bonnes pratiques** » en vigueur localement ou souhaitées, favorables aux habitats et espèces ayant justifié la désignation du site, qui servent de base à la définition des engagements contenus dans la charte. Elle permet aux titulaires de droit réels et personnels de parcelles situées dans un site de **s'approprier la démarche** en s'engageant à **maintenir leurs bonnes pratiques de gestion** et à aller au-delà pour **contribuer à la réalisation des objectifs du DOCOB**. En contrepartie, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000, les signataires bénéficieront de l'accès à des **exonérations fiscales** et à certaines aides publiques.

La charte Natura 2000 d'un site contient des **engagements de gestion** courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueux des habitats naturels et des espèces. Peut y adhérer : toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site. L'adhérent s'engage pour une **durée de 5 ans**. Cet engagement n'empêche pas de signer un contrat Natura 2000 et inversement.

4. Evaluation des incidences / évaluation environnementale

L'évaluation des incidences a pour objet de s'assurer de la **compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation** des sites Natura 2000. Elle concerne **tout projet, plan ou programme** (document de planification, projet d'activité ou d'aménagement, manifestation en milieu naturel, etc.) qui est **susceptible d'avoir des incidences** sur un site Natura 2000 mais également en dehors. L'évaluation des incidences est une étude :

- ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés,
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Une liste nationale et une liste locale définissent les programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidences. **Toute personne soumise à évaluation d'incidences adresse une demande d'autorisation au préfet. Le projet pourra être autorisé si les enjeux de conservation ne sont pas menacés.** Dans le cas contraire, le projet ne pourra être autorisé que s'il répond à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne. **L'évaluation des incidences Natura 2000 est de la responsabilité du porteur de projet et est à sa charge.**

B. Objectifs et stratégie de gestion

Les objectifs de gestion constituent un moyen de contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de conservation. Voici les objectifs de gestion du site :

- **OG1 : Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité**

La forêt communale est gérée par l'Office National des Forêts, le reste appartenant aux privés. Les plus beaux peuplements forestiers et les habitats d'intérêt communautaire se situent principalement dans le **Bois de Sanson** et la **haute vallée de la Bendola**. La richesse biologique potentielle de ces milieux justifie, soit une **non gestion sylvicole**, soit une **gestion très faible et ponctuelle** adaptée à la conservation des habitats et espèces d'intérêts communautaires. Ainsi, il est recommandé de mettre en place des réseaux d'îlots de sénescence et d'arbres isolés. Cet objectif de gestion concerne principalement l'objectif de conservation du milieu forestier mais est également associé à l'objectif de conservation des milieux ouverts, l'avancée du premier se faisant au détriment du second.

- **OG2 : Maintenir et favoriser les pratiques agro-pastorales raisonnées**

Les activités agro-pastorales sont **bien développées** : plus de la moitié de la superficie du site est concernée par des unités pastorales. Le pastoralisme tel qu'il est pratiqué actuellement, a, en majorité, **des effets positifs**, en permettant notamment de maintenir les milieux ouverts face à une **menace d'embroussaillage**. Toutefois, il convient de surveiller le **stationnement prolongé** des troupeaux, notamment sur les pelouses d'intérêt communautaire ainsi que le **piétinement** près des milieux humides. La question des **infrastructures routières** doit également être posée, tant pour la viabilité des exploitations que pour les conflits d'intérêts avec les activités motorisées ou encore la gestion de la ressource en eau.

- **OG3 : Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu**

Les activités de pleine nature sont nombreuses sur et à proximité du site. La pratique d'activités motorisées est particulièrement présente sur le massif du Marguareis et les crêtes frontalières. De plus, les sentiers de randonnées sont de plus en plus fréquemment **empruntés par des motos**, d'où la nécessité de mettre en place des outils de sensibilisation et des obstacles de franchissement. Le massif du Marguareis est également un **haut lieu de la spéléologie**. Il conviendra aussi de définir précisément l'**impact du canyoning** dans le canyon de la Bendola et de sensibiliser à la pratique. Deux secteurs sensibles à l'**abandon des déchets** devront être pris en charge : les lapiatz du Marguareis et le bivouac des Ours dans le canyon de la Bendola. Enfin, la vigilance devra être de mise à l'avenir sur **d'éventuels projets d'aménagements**.

- **OG4 : Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce**

Une des particularités du site est la présence de **patrimoine bâti comme habitat d'espèce**. Pourtant, certains éléments de ce patrimoine sont dans un état de dégradation avancé. L'objectif est donc de **sécuriser les principaux gîtes à chauves-souris** sans perturber les populations. Les gîtes en bon état pourront faire l'objet d'actions de sensibilisation et de convention avec les propriétaires. Les murs en pierre sèche pouvant abriter le Spélerpès de Strinati et supportant les pelouses à orchidées, sont également concernés.

- **OG5 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire**

Certaines espèces du site sont peu ou mal connues et mériteraient à ce que **des études complémentaires** soient réalisées afin de mieux connaître leurs caractéristiques (répartition géographique, état de conservation, ...). Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

- **OG6 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

La mise en place du Document d'Objectifs doit nécessairement être prolongée par la **mise en œuvre et le suivi des mesures** qui ont été proposées. Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

	Intitulé de la mesure	Objectifs concernés		Habitats et espèces concernés	Priorité à 3 ans	Nature de la mesure				Superficie concernée	Coût de la mesure HT	Date prévisionnelle de réalisation
		De conservation	De gestion			Contrat Natura 2000	Animation	Autre	Etudes			
MAITR 1	Eviter la dégradation des gîtes à chiroptères	OC5	OG3, OG4	Chiroptères DHII	1	X	X	X		Plusieurs gîtes bâtis	A évaluer	2014-2019
MAITR 2	Mise en place de panneaux d'information sur les secteurs stratégiques	Tous objectifs	OG3	Tous	2	X	X			Entrées de site, croisement de sentiers	25 000€	2015-2017
MAITR 3	Contrôler la pratique d'activités motorisées	OC1, OC2, OC4	OG3	Milieus ouverts, forestiers et espèces associées	2	X	X	X		Accès aux pistes et sentiers	A évaluer	2015-2019
MAITR 4	Maitriser la fréquentation du canyon de la Bendola et sensibiliser à sa richesse	OC1, OC3	OG3	*7220, *9180, 9150, 9340, Spélerpès de Strinati, Lucane cerf-volant, Pique-prune, Ecaille chinée, Noctuelle des Peucédans	2		X	X	X	26 ha environ	Animation	2016-2019
MAITR 5	Limiter les impacts des travaux d'entretien et des aménagements liés aux infrastructures	OC1, OC2, OC4	OG3	4060, 4090, 6170, *6210, *6230, 6520, 8130, *8160, 8210, *8240, 9410, Gentiane de Ligurie, Ancolie de Bertoloni, Spélerpès de Strinati, chiroptères, Buxbaumie verte	2	X	X	X	X	Infrastructures linéaires et leurs abords (182 ha environ)	A évaluer	2014-2019
MAITR 6	Eliminer les dépôts de déchets dans les lapiaz	OC4	OG3	*8240	1		X	X		Lapiaz souillés du Marguareis	Animation	2014-2019
MAITR 7	Préserver les grottes des aménagements touristiques	OC4	OG3	8310, chiroptères et faune troglobie	2		X	X		Cavités du Marguareis	A évaluer	2016-2019
MAITR 8	Réguler la population de sanglier	OC2	OG3	Milieus ouverts, forestiers et espèces associées	2		X	X		Abords du village de Saorge	A évaluer	2015-2019
MIL 1	Limiter la progression des friches sur les pelouses à orchidées	OC2	OG1, OG2	*6210, Damier de la Succise, Noctuelle des Peucédans, Ecaille chinée, Grand et petit Rhinolophe	1	X				32 ha environ	72 500€	2014-2019
MIL 2	Maintenir et restaurer les murs en pierres sèches	OC2, OC5	OG3, OG4	(*) 6210, Spélerpès de Strinati	2	X	X	X		75,6 ha environ	A évaluer	2015-2019
MIL 3	Encourager la pratique d'activités agro-pastorales raisonnées	OC2	OG2	(*) 6210, 6230*, 6520, 6170, 8230, Damier de la Succise, Noctuelle des Peucédans, Ecaille chinée, chiroptères	1	X				2950 ha environ	150 000€	2014-2019
MIL 4	Adapter les activités de brûlages dirigés	OC2	OG1, OG2	4060, 5210 et 9560*, Ecaille chinée, Lucane-cerf-volant, Tétràs Lyre	2	X	X	X		111,4 ha environ	20 000€	2015-2019
MIL 5	Défricher les terrasses anciennement cultivées	OC1, OC2	OG1, OG2	6210, damier de la Succise, Noctuelle des Peucédans, Ecaille chinée, chiroptères	3	X				29,8 ha environ	60 000€	2016-2019
MIL 6	Tenir les parcours pastoraux à l'écart des écosystèmes rocheux	OC4	OG2	8120, 8130, *8160, Ancolie de Bertoloni	2	X				89,4 ha environ	15 000€	2015-2019
MIL 7	Préserver les tourbières et autres milieux humides en évitant le piétinement	OC3	OG2	*7220, 7230, 6430	1	X				3 ha environ	A évaluer	2014-2019
MIL 8	Adapter le pâturage dans les forêts alpines à Mélèze et Pin Cembro	OC1, OC2	OG2	9420	2	X				55,7 ha environ	15 000€	2015-2019
MIL 9	Mettre en place des flots de sénescence dans le bois de Sanson	OC1	OG1	9410, 9150, Buxbaumie verte, Barbastelle d'Europe	1	X				103,6 ha	70 000€	2014-2019
MIL 10	Engager la réflexion sur la mise en place d'un statut de protection conservatoire en haute Bendola	OC1	OG1	9420, 9340, 9180, 9150, Sapinières ligures à anémone trifoliée insectes saproxylophages, chiroptères, Buxbaumie verte	2					800 ha	Animation	2016-2019
MIL 11	Réhabiliter les châtaigneraies	OC1	OG1	9260, chiroptères, insectes saproxylophages	2	X	X	X		2,9 ha environ	A évaluer	2015-2019
ETU 1	Améliorer la connaissance sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Tous	OG5	*7220, 6430, 8230, 8310, Noctuelle des peucédans, chiroptères, Pique-prune, Spélerpès de Strinati, Ancolie de Bertoloni	2		X		X	Vallée de la Bendola et ses vallons, les milieux forestiers et le massif du Marguareis	25 250€	2016-2018
ANIM 1	Piloter la phase d'animation du site	Tous	OG6	Tous	1		X			Ensemble du site	Environ 90 000€	2014-2019

Tableau 9: Synthèse des mesures et de leurs caractéristiques

Conclusion

Le DOCOB permet de mettre en avant les principaux éléments de la richesse biologique et des activités économiques d'un site Natura 2000. Ainsi, pour le site « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge », il est important de retenir :

- la diversité et la richesse des habitats, 24 d'intérêt communautaire dont 7 prioritaires
- la présence avérée de 16 espèces de l'annexe II de la directive habitats
- la diversité des espèces de chiroptères rencontrées
- la présence du loup
- le caractère exceptionnel du massif du Marguareis et de la vallée de la Bendola
- la forte richesse patrimoniale du site dans son ensemble
- la présence d'une forte activité pastorale sur les hautes altitudes du site
- la pratique importante des activités motorisées, notamment sur le massif du Marguareis entraînant des conflits d'intérêt (élevage)
- les pressions potentielles liées aux activités de pleine nature et notamment le canyoning
- les risques de perturbations liés aux aménagements et notamment au projet Alcotra de réhabilitation de l'ancienne piste militaire Monesi-Limone

Des objectifs de conservation ont été définis suite à la synthèse des enjeux et des risques. Ces objectifs se répartissent en cinq grands thèmes :

- Préserver les milieux forestiers patrimoniaux
- Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation
- Préserver les milieux humides
- Protéger les écosystèmes rocheux
- Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce

La présence non négligeable d'habitats d'origine anthropique et leur importance pour plusieurs espèces de l'annexe II justifie la définition d'un objectif de conservation sur le patrimoine bâti. Afin de maintenir ces grands types d'habitats dans un bon état de conservation six objectifs de gestion sont à atteindre :

- Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité
- Maintenir et redynamiser les pratiques agro-pastorales raisonnées
- Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu
- Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce
- Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB



Photo 5: habitat 8210 de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (ONF 2009)

Ces objectifs sont déclinés en **21 mesures concrètes** à mettre en œuvre dans la phase animation du site. Il faut également signaler la continuité du site avec un autre site Natura 2000 : La Bendola. Cette particularité est à prendre en compte, surtout pour les habitats qui se retrouvent dans les deux sites et les **continuités écologiques**, afin d'assurer une **cohérence de gestion**. D'autres sites se trouvent à proximité (en Italie notamment) et certaines espèces peuvent utiliser plusieurs de ces sites. La notion de réseau européen prend donc ici tout son sens dans les interrelations établies par le biais de corridors écologiques qui ne dépendent pas de frontières administratives

Après plusieurs années d'élaboration du DOCOB, le site va donc entrer dans sa **phase d'animation**. Elle consiste à faire vivre le site en favorisant les **projets durables de territoire** grâce aux outils propres à Natura 2000 (contrats, charte) et en informant et sensibilisant les acteurs socioprofessionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Respectueux de la concertation réalisée pendant la phase d'élaboration, **l'animateur accompagne les acteurs locaux** pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et **valoriser la richesse d'un patrimoine unique**. Propriétaires, exploitants ou utilisateurs sont ainsi invités à **participer à la bonne gestion du site**.

Table des illustrations

Carte 1: localisation du site FR9301561 Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (source DREAL).....	8
Tableau 1: Fiche synthétique du site Natura 2000 "Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge"	7
Tableau 2: habitats d'intérêt communautaire sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (ONF)	10
Tableau 3: Les espèces végétales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (ONF, 2008)	11
Tableau 4: espèces animales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge (source: CEN PACA 2010)	11
Tableau 5: Activités anthropiques et leurs impacts sur le site « Marguareis-La Brigue-Fontan- Saorge »	13
Tableau 6: interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP)	15
Tableau 7: état de conservation des espèces animales sur le site Marguareis-La Brigue-Fontan- Saorge (source. CEEP PACA 2010)	17
Tableau 8: Hiérarchisation des objectifs par priorité de conservation.....	22
Tableau 9: Synthèse des mesures et de leurs caractéristiques	26
Photo 1: vue vers l'Ouest depuis l'Est du massif du Marguareis (source: ONF)	5
Photo 2: habitat prioritaire 6210 Site d'Orchidées remarquables (ONF 2009)	7
Photo 3: Spélerpès Strinati sur le site (CEN PACA 2010)	9
Photo 4: le canyon de la Bendola (ONF 2009)	16
Photo 5: habitat 8210 de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (ONF 2009)..	27